



Les Municipalités des communes de Corsier-sur-Vevey, Corseaux, Chardonne et Jongny mettent au concours pour le Bureau technique intercommunal (BTI) le remplacement du poste de

Technicien(ne) communal(e) à 100% Secteur police des constructions

- Profil requis:** CFC de dessinateur ou technicien en bâtiment, génie civil, géomaticien ou formation équivalente
Pratique professionnelle confirmée
Expérience dans le domaine de la police des constructions ou de l'aménagement du territoire serait un avantage
Connaissances des lois et règlements
Maîtrise des outils informatiques bureautiques et géomatiques (Office, DAO et SIT)
Faculté de contact avec les citoyens, les mandataires professionnels et les autorités
Méthodique et discret
Permis de conduire de catégorie B, avec véhicule privé
Nationalité suisse ou permis C
- Tâches principales:** Établir les analyses, rapports, suivis et contrôles des chantiers inhérents aux dossiers de police des constructions et d'aménagement du territoire
Rédiger divers documents techniques ou administratifs
- Nous offrons :** Un environnement de travail agréable au sein d'une petite équipe
Des possibilités de formation continue
Les avantages sociaux d'une administration
Un salaire en adéquation avec la fonction
- Entrée en fonction:** de suite ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à M. David Ferrari, chef de service (021 923 05 20 ou d.ferrari@b-t-i.ch).

Votre dossier complet, (lettre de motivation, CV, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire) est à envoyer sous pli confidentiel et personnel jusqu'au 15 février 2017 à l'adresse suivante: Bureau technique intercommunal, M. David Ferrari, Route de Châtel-St-Denis 8, 1802 Corseaux. Informations complémentaires : www.b-t-i.ch.